

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2074

7 novembre 2006

SOMMAIRE

A.Z. Participations S.A., Luxembourg	99513	Lorang S.A., Luxembourg	99519
Algos, S.à r.l., Luxembourg	99552	Lorang S.A., Luxembourg	99518
Almack S.A., Luxembourg	99532	Mafla S.A., Luxembourg	99548
Amerifoods S.A., Luxembourg	99514	Mytilini S.A., Luxembourg	99531
Artimmo S.A., Luxembourg	99513	Naafco International S.A., Luxembourg	99517
Biagiotti International S.A., Luxembourg	99515	Nordev Holding S.A., Luxembourg	99540
Blauenberg S.A., Luxembourg	99539	Omnium Européen d'Entreprises O.E.E. S.A.H., Luxembourg	99514
Blended S.A., Luxembourg	99513	Paradex S.A., Luxembourg	99548
(La) Cave du Sommelier, S.à r.l., Steinfort	99520	Pneuact S.A., Luxembourg	99548
(La) Cave du Sommelier, S.à r.l., Steinfort	99520	Portillo, S.à r.l., Luxembourg	99547
Citresc S.A., Luxembourg	99549	Reserve Portfolio S.A., Luxembourg	99540
Cogeco Cable Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxembourg	99531	RREEF Charitable Luxembourg Two, S.à r.l., Luxembourg	99540
(The) Cronos Group S.A.H., Luxembourg	99507	S.L.I.E. S.A., Société Luxembourgeoise d'Investissement dans l'Ethologie, Luxembourg	99552
(The) Cronos Group S.A.H., Luxembourg	99512	Saint Christophe S.A., Luxembourg	99550
D3 S.A., Luxembourg	99531	Sintez Corporation S.A. Holding, Luxembourg	99547
Dalriada Holdings, S.à r.l., Schuttrange	99533	Société Hôtelière du Senior Hôtel RR d'Echternach S.A., Echternach	99519
Deltalux GP, S.à r.l., Luxembourg	99552	Soria S.A., Luxembourg	99517
Deltalux Holdings GP, S.à r.l., Luxembourg	99551	Spring 96 S.A., Luxembourg	99549
Donard Holdings, S.à r.l., Schuttrange	99524	Sucasa S.A., Luxembourg	99515
Donner & Dupon, S.à r.l., Luxembourg	99517	Swisscanto (Lu) Equity Funds Management Company S.A., Luxembourg	99506
Du Fort Investors S.A.	99532	Swisscanto (Lu) Money Market Funds Management Company S.A., Luxembourg	99506
Edil International S.A., Luxembourg	99517	Swisscanto (Lu) Portfolio Funds Management Company S.A., Luxembourg	99506
Electraline Group S.A., Luxembourg	99532	Synthèses Financières S.A., Luxembourg	99551
Ethofin Holding S.A., Luxembourg	99547	Technimobilière S.A., Luxembourg	99515
Euro Zerlege Service, S.à r.l., Wasserbillig	99512	Triangle S.A., Luxembourg	99516
Euro Zerlege Service, S.à r.l., Wasserbillig	99515	U-Insure-U.Com, S.à r.l., Luxembourg	99549
Euro Zerlege Service, S.à r.l., Wasserbillig	99516	U-Insure-U.Com, S.à r.l., Luxembourg	99549
Fecoffee S.A., Luxembourg	99550	Ulrika S.A.H., Luxembourg	99513
Fractal Invest S.A., Luxembourg	99551	United Construction S.A., Luxembourg	99514
Gandalin S.A., Luxembourg	99548	Uno Holding S.A., Luxembourg	99514
Grange Holdings, S.à r.l., Schuttrange	99520	Veltro S.A., Luxembourg	99549
H.I.F. S.A., Luxembourg	99550	Ventos S.A., Luxembourg	99516
Icare Finance S.A., Luxembourg	99550		
Immoproject, S.à r.l., Luxembourg	99506		
Incas, S.à r.l., Luxembourg	99550		
Inter-Portfolio Verwaltungsgesellschaft S.A., Luxembourg	99517		
Less S.A., Luxembourg	99548		

**SWISSCANTO (LU) MONEY MARKET FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.,
Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1930 Luxemburg, 1, place de Metz.
H. R. Luxemburg B 35.313.

Auszug aus der Verwaltungsratssitzung vom 16. Mai 2006

Der Verwaltungsrat ernennt Herrn Reto Tarreghetta (beruflich wohnhaft in Waisenhausstrasse, 2, 8023 Zürich, Schweiz) als neues Verwaltungsratsmitglied mit Wirkung zum 1. Juni 2006.

Für SWISSCANTO (LU) MONEY MARKET FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099000.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

SWISSCANTO (LU) PORTFOLIO FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1930 Luxemburg, 1, place de Metz.
H. R. Luxemburg B 49.187.

Auszug aus der Verwaltungsratssitzung vom 16. Mai 2006

Der Verwaltungsrat ernennt Herrn Reto Tarreghetta (beruflich wohnhaft in Waisenhausstrasse, 2, 8023 Zürich, Schweiz) als neues Verwaltungsratsmitglied mit Wirkung zum 1. Juni 2006.

Für SWISSCANTO (LU) PORTFOLIO FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07131. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099005.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

SWISSCANTO (LU) EQUITY FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1930 Luxemburg, 1, place de Metz.
H. R. Luxemburg B 60.827.

Auszug aus der Verwaltungsratssitzung vom 16. Mai 2006

Der Verwaltungsrat ernennt Herrn Reto Tarreghetta (beruflich wohnhaft in Waisenhausstrasse, 2, 8023 Zürich, Schweiz) als neues Verwaltungsratsmitglied mit Wirkung zum 1. Juni 2006.

Für SWISSCANTO (LU) EQUITY FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099009.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

IMMOPROJET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxemburg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxemburg B 68.899.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés tenue en date du 23 août 2006 que:

- Les associés décident de transférer le siège social de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101094.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

THE CRONOS GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 27.489.

In the year two thousand and six, on the tenth day of August.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Dennis Tietz, chairman of the board of directors and chief executive officer, of THE CRONOS GROUP S.A. (the «Company»), a société anonyme holding having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg incorporated by deed of notary Edmond Schroeder, residing in Mersch, on 22nd February 1988, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») on 17th May 1988 N°131 under the name of LPL HOLDING S.A., represented by Céline Larmet pursuant to a proxy dated 14th July which will be attached hereto after having been initialed ne varietur and which will be registered with the present deed. The articles of incorporation of the Company were last amended by deed of notary Joseph Elvinger, on 12th June 2002.

The appearing party, acting in his capacity as chairman of the board of directors and chief executive officer of the Company requested the notary to record his declarations as follows:

(I) Pursuant to article 3 of the articles of incorporation of the Company the Company has an authorised share capital of U.S. USD 50,000,000 (Fifty Million U.S. Dollars) divided into 25,000,000 (Twenty-Five Million) authorized common shares, par value U.S. USD 2 per share.

(II) Article 4 paragraph 2 of the articles of incorporation of the Company provides as follows:

«**Art. 4.** [...] The Board of Directors may issue additional common shares on such terms and conditions as it shall approve, without reserving a preferential subscription right to the shareholders. This authorization to issue additional shares shall be valid for a period of five (5) years from the date this Article is adopted by the shareholders and notice thereof is published in accordance with Luxembourg law.»

(III) On the basis of the powers granted to the board of directors of the Company as set out under II. above, the following shares have been issued by the Company on the dates set forth below:

(i) On 1st December 2002, a total of seven thousand (7,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to employees of the group of the Company pursuant to employee share grant plans. An amount of fourteen thousand USD (14,000) being an amount equal to the aggregate nominal value of the seven thousand (7,000) shares so issued was transferred by the Company from its available premium and reserves to the issued share capital account.

(ii) On 6th December 2004, nine thousand seven hundred and sixty nine (9,769) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to a member of the board of directors of the Company free of payment for an issue price funded by the Company of three point nine hundred and four USD (3.904) per share being a total amount of thirty eight thousand one hundred and thirty eight point one hundred and seventy six USD (38,138.176) out of which an amount of nineteen thousand five hundred and thirty eight USD (19,538) USD was allocated within the accounts of the Company from the expense account to the share capital account and the balance to the share premium.

(iii) On 1st January 2005, three thousand seven hundred and forty two (3,742) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to a member of the board of directors of the Company free of payment for an issue price funded by the Company of three point three hundred and thirteen USD (3.313) per share being a total amount of twelve thousand three hundred and ninety seven point two hundred and forty six USD (12,397.246) out of which an amount of seven thousand four hundred and eighty four USD (7,484) was allocated within the accounts of the Company from the expense account to the share capital account and the balance to the share premium.

(iv) On 9th March 2005, thirteen thousand five hundred and eleven (13,511) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to a member of the board of directors of the Company free of payment for an issue price funded by the Company of three point seven hundred and forty USD (3.740) per share being a total amount of fifty thousand five hundred and thirty one point fourteen USD (50,531.14) out of which an amount of twenty seven thousand twenty two USD (27,022) was allocated within the accounts of the Company from the expense account to the share capital account and the balance to the share premium.

(v) On 26th April 2005, thirty eight thousand (38,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point two hundred and ninety three USD (4.293) per share being a total amount paid of one hundred and sixty three thousand one hundred and thirty four USD (163,134) out of which an amount of seventy six thousand USD (76,000) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(vi) On 11th May 2005, five thousand (5,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of twenty four thousand three hundred and seventy five USD (24,375) out of which an amount of ten thousand USD (10,000) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(vii) On 23rd May 2005, seven thousand seven hundred and twenty (7,720) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to members of the board of directors of the Company free of payment for an issue price funded by the Company of three point two hundred and twelve USD (3.212) per share being a total amount of twenty four thousand seven hundred and ninety six point sixty four USD (24,796.64) out of which an amount of fifteen thousand four hundred and forty USD (15,440) was allocated within the accounts of the Company from the expense account to the share capital account and the balance to the share premium.

(viii) On 31st May 2005, five thousand (5,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of twenty four thousand three hundred and seventy five USD (24,375) out of which an amount of ten thousand USD (10,000) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(ix) On 15th June 2005, seventeen thousand three hundred and seventy one (17,371) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to a member of the board of directors of the Company free of payment for an issue price funded by the Company of three point six hundred and twenty three USD (3.623) per share being a total amount of sixty two thousand nine hundred and thirty five point one hundred and thirty three USD (62,935.133) out of which an amount of thirty four thousand seven hundred and forty two USD (34,742) was allocated within the accounts of the Company from the expense account to the share capital account and the balance to the share premium.

(x) On 27th June 2005, twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of ninety seven thousand five hundred USD (97,500) out of which an amount of forty thousand USD (40,000) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(xi) On 30th June 2005, nine thousand six hundred and eighty four (9,684) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to members of the board of directors of the Company free of payment for an issue price funded by the Company of two point seven hundred and seventy six USD (2.776) per share being a total amount of twenty six thousand eight hundred and eighty two point seven hundred and eighty four USD (26,882.784) out of which an amount of nineteen thousand three hundred and sixty eight USD (19,368) was allocated within the accounts of the Company from the expense account to the share capital account and the balance to the share premium.

(xii) On 15th July 2005, a total of thirty seven thousand (37,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to employees of the group of the Company pursuant to employee share grant plans. An amount of seventy four thousand USD (74,000) being an amount equal to the aggregate nominal value of the thirty seven thousand (37,000) shares so issued was transferred by the Company from its available premium and reserves to the issued share capital account.

(xiii) On 18th July 2005, five thousand (5,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of twenty four thousand three hundred and seventy five USD (24,375) out of which an amount of ten thousand USD (10,000) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(xiv) On 30th September 2005, four thousand two hundred and ninety one (4,291) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to a member of the board of directors of the Company free of payment for an issue price funded by the Company of three point one hundred and twenty seven USD (3.127) per share being a total amount of thirteen thousand four hundred and seventeen point nine hundred and fifty seven USD (13,417.957) out of which an amount of eight thousand five hundred eighty two USD (8,582) was allocated within the accounts of the Company from the expense account to the share capital account and the balance to the share premium.

(xv) On 6th October 2005, four thousand two hundred and ninety one (4,291) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to a member of the board of directors of the Company free of payment for an issue price funded by the Company of three point one hundred and twenty seven USD (3.127) per share being a total amount of thirteen thousand four hundred and seventeen point nine hundred and fifty seven USD (13,417.957) out of which an amount of eight thousand five hundred and eighty two USD (8,582) was allocated within the accounts of the Company from the expense account to the share capital account and the balance to the share premium.

(xvi) On 30th December 2005, five thousand (5,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of twenty four thousand three hundred and seventy five USD (24,375) out of which an amount of ten thousand USD (10,000) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(xvii) On 3rd January 2006, four thousand nine hundred and ninety four (4,994) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to a member of the board of directors of the Company free of payment for an issue price funded by the Company of two point six hundred and ninety four USD (2.694) per share being a total amount of thirteen thousand four hundred and fifty three point eight hundred and thirty six USD (13,453.836) out of which an amount of nine thousand nine hundred and eighty eight USD (9,988) was allocated within the accounts of the Company from the expense account to the share capital account and the balance to the share premium.

(xviii) On 20th January 2006, four thousand nine hundred and ninety four (4,994) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to a member of the board of directors for an issue price of two point six hundred and ninety four USD (2.694) per share being a total amount of thirteen thousand four hundred and fifty three point eight hundred and thirty six USD (13,453.836) out of which an amount of nine thousand nine hundred and eighty eight USD (9,988) was allocated within the accounts of the Company from the expense account to the share capital account and the balance to the share premium.

(xix) On 25th January 2006, eighty thousand (80,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of five point twenty five USD (5.25) per share and fifteen thousand (15,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of four hundred and ninety three thousand one hundred and twenty five USD (493,125) out of which an amount of one hundred and ninety thousand USD (190,000) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(xx) On 28th February 2006, five thousand (5,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of twenty four thousand three hundred and seventy five USD (24,375) out of which an amount of ten thousand USD (10,000) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(xxi) On 9th March 2006, a total of forty four thousand one hundred (44,100) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to employees of the group of the Company pursuant to employee share grant plans. An amount of eighty eight thousand two hundred USD (88,200) being an amount equal to the aggregate nominal value of the forty

four thousand one hundred (44,100) shares so issued was transferred by the Company from its available premium and reserves to the issued share capital account.

(xxii) On 15th March 2006, three hundred (300) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of one thousand four hundred and sixty two point five USD (1,462.5) out of which an amount of six hundred USD (600) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(xxiii) On 5th May 2006, five thousand (5,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of twenty four thousand three hundred and seventy five USD (24,375) out of which an amount of ten thousand USD (10,000) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(xxiv) On 15th May 2006, five thousand (5,000) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of twenty four thousand three hundred and seventy five USD (24,375) out of which an amount of ten thousand USD (10,000) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(xxv) On 18th May 2006, four thousand seven hundred (4,700) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued for a subscription price of four point eight hundred and seventy five USD (4.875) per share being a total amount paid of twenty two thousand nine hundred and twelve point five USD (USD 22,912.5) out of which an amount of nine thousand four hundred USD (9,400) was transferred to the share capital account and the balance to the share premium.

(xxvi) On 15th June 2006, four thousand five hundred (4,500) shares with a nominal value of two (2) USD each were issued to independent directors of the Company pursuant to an equity incentive plan (director restricted stock grant). An amount of nine thousand USD (9,000) being an amount equal to the aggregate nominal value of the four thousand five hundred (4,500) shares so issued was transferred by the Company from its available premium and reserves to the issued share capital account.

(IV) Pursuant to the above a total of three hundred and sixty five thousand nine hundred and sixty seven (365,967) shares have been issued by the Company.

A total amount of nine hundred forty eight thousand and thirty nine USD (948,039) has been received by the Company of which an amount of three hundred and eighty six thousand USD (386,000) has been transferred to the issued share capital account and the balance to the share premium.

Further an amount of one hundred and eighty five thousand and two hundred USD (185,200) has been transferred from the available share premium to the issued share capital account and an amount of one hundred and sixty thousand seven hundred and thirty four USD (160,734) has been allocated to the issued share capital account and an amount of eighty three thousand eight hundred and ninety four point zero sixty five USD (83,894.065) to the share premium account within the accounts of the Company from the expense account.

(V) As a result of the preceding, the paragraph 2 of article 3 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:

«The subscribed capital is set at U.S. USD 15,461,094 (fifteen million four hundred and sixty one thousand and ninety four U.S. Dollars) divided into 7,730,547 (seven million seven hundred and thirty thousand five hundred and forty seven) issued shares at U.S. USD 2 (Two U.S. Dollars) par value per share.»

(VI) The total contributions received by the Company pursuant to (v), (vi), (viii), (x), (xiii), (xiv) (xvi), (xix), (xx), (xxii) (xxiii) (xxiv) and (xxv) herebefore are nine hundred forty eight thousand and thirty nine USD (USD 948,039) being seven hundred and thirty six thousand seven hundred and forty six Euro (Euro 736,746), the other subscriptions funded by transfers from the Company accounts.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated four thousand Euro

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dixième jour de août.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Dennis Tietz, président du conseil d'administration et administrateur délégué, de THE CRONOS GROUP S.A. (la «Société»), une société anonyme holding, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, résidant à Mersch, le 22 février 1988, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») le 17 mai 1988 n°131 sous le nom de LPL HOLDING S.A., représentée par Céline Larmet en conformité avec une procuration datée au 14 juillet qui sera enregistrée avec le présent acte. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par acte du notaire Joseph Elvinger, le 12 juin 2002, publié au Mémorial C.

La partie comparante, agissant en tant que président du conseil d'administration et administrateur délégué de la société, a requis le notaire d'acter ses déclarations de la manière suivante:

(I) En vertu de l'article 3 des statuts de la Société, la Société a un capital autorisé de U.S. USD 50.000.000 (cinquante millions de dollars U.S.) divisé en 25.000.000 (vingt-cinq millions) d'actions ordinaires autorisées avec une valeur nominale de U.S. USD 2 par action.

(II) Article 4 paragraphe 2 des statuts prévoit comme suit:

«**Art. 4.** [...] Le conseil d'administration pourra émettre des Actions Ordinaires additionnelles aux termes et conditions qu'il décidera sans réserver un droit de souscription aux actionnaires existants. Cette autorisation à émettre des actions additionnelles sera valable pour une période de cinq (5) ans à partir de la date où cet article sera adopté par les actionnaires et de sa publication conformément à la loi luxembourgeoise.»

(III) Sur base des pouvoirs accordés au conseil d'administration de la Société tels que décrit ci-dessus sous II, les actions suivantes ont été émises par la Société aux dates exposées par la suite:

(i) Le 1^{er} décembre 2002, un total de sept mille (7.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises aux employés du groupe de la Société conformément aux plans d'attribution d'actions aux employés. Un montant de quatorze mille USD (14.000) étant un montant égal à la valeur nominale totale de sept mille (7.000) actions ainsi émises a été transféré par la Société de ses primes et réserves disponibles au compte du capital émis.

(ii) Le 6 décembre 2004, neuf mille sept cent soixante-neuf (9.769) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un membre du conseil d'administration de la Société sans paiement pour un prix d'émission financé par la Société d'un montant de trois virgule neuf cent quatre USD (3,904) par action, étant un montant total de trente-huit mille cent trente huit virgule cent soixante seize USD (USD 38.138,176) dont un montant de dix-neuf mille cinq cent trente-huit (USD 19.538) a été alloué du compte dépense au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(iii) Le 1^{er} janvier 2005, trois mille sept cent quarante-deux (3.742) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un membre du conseil d'administration de la Société sans paiement pour un prix d'émission financé par la Société d'un montant de trois virgule trois cent treize USD (3,313) par action, étant un montant total de douze mille trois cent quatre-vingt-dix sept virgule deux cent quarante-six USD (12.397,246) dont un montant de sept mille quatre cent quatre-vingt quatre USD (7.484) a été alloué du compte dépense au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(iv) Le 9 mars 2005, treize mille cinq cent onze (13.511) actions, avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un membre du conseil d'administration de la société sans paiement pour un prix d'émission financé par la Société d'un montant de trois virgule sept cent quarante USD (3,740) par action, étant un montant total de cinquante mille cinq cent trente et un virgule quatorze USD (50.531,14) dont un montant de vingt-sept mille vingt-deux USD (27.022) a été alloué du compte dépense au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(v) Le 26 avril 2005, trente-huit mille (38.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule deux cent quatre-vingt-treize USD (4,293) par action étant un montant total payé de cent soixante trois mille cent trente-quatre USD (163.134) dont un montant de soixante-seize mille USD (76.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(vi) Le 11 mai 2005, cinq mille (5.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante-quinze (4,875) par action étant un montant total payé de vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze USD (24.375) dont un montant de dix mille USD (10.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(vii) Le 23 mai 2005, sept mille sept cent vingt (7.720) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à des membres du conseil d'administration de la société sans paiement pour un prix d'émission financé par la Société d'un montant de trois virgule deux cent douze USD (3,212) par action étant un montant total de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-seize virgule soixante-quatre USD (24.796,64) dont un montant de quinze mille quatre cent quarante USD (USD 15.440) a été alloué du compte dépense au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(viii) Le 31 mai 2005, cinq mille (5.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante quinze USD (4,875) par action étant un montant total payé de vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze USD (24.375) dont un montant de dix mille USD (10.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(ix) Le 15 juin 2005, dix-sept mille trois cent soixante-et-onze (17.371) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un membre du conseil d'administration de la Société sans paiement pour un prix d'émission financé par la Société d'un montant de trois virgule six cent vingt-trois USD (3,623) par action étant un montant total de soixante-deux mille neuf cent trente-cinq virgule cent trente-trois USD (62.935,133) dont un montant de trente-quatre mille sept cent quarante-deux USD (34.742) a été alloué du compte dépense au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(x) Le 27 juin 2005, vingt mille (20.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante quinze USD (4,875) par action étant un montant total de quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent (97.500) dont un montant de quarante mille USD (40.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xi) Le 30 juin 2005, neuf mille six cent quatre-vingt-quatre (9.684) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à des membres du conseil d'administration de la Société sans paiement pour un prix d'émission financé par la Société d'un montant de deux virgule sept cent soixante-seize (2,776) par action étant un montant total de vingt-six mille huit cent quatre-vingt-deux virgule sept cent quatre-vingt-quatre USD (26.882,784) dont un montant

de dix-neuf mille trois cent soixante-huit USD (19.368) a été alloué du compte dépense au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xii) Le 15 juillet 2005, un total de trente-sept mille (37.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises aux employés du groupe de la Société conformément aux plans d'attribution d'actions aux employés. Un montant de soixante-quatorze mille USD (74.000), étant un montant égal à la valeur nominale totale de trente-sept mille (37.000) actions ainsi émises, a été transféré par la Société de ses primes et réserves disponibles au compte du capital émis.

(xiii) Le 18 juillet 2005, cinq mille (5.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante quinze USD (4,875) par action étant un montant total payé de vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze (24.375) dont un montant de dix mille USD (10.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xiv) Le 30 septembre 2005, quatre mille deux cent quatre-vingt-onze (4.291) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un membre du conseil d'administration de la Société sans paiement pour un prix d'émission financé par la Société d'un montant de trois virgule cent vingt-sept USD (3,127) par action étant un montant total de treize mille quatre cent dix-sept virgule neuf cent cinquante sept USD (13.417,957) dont un montant de huit mille cinq cent quatre-vingt-deux USD (8.582) a été alloué du compte dépense au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xv) Le 6 octobre 2005, quatre mille deux cent quatre-vingt-onze (4.291) actions avec une valeur nominale de deux (2) chacune, ont été émises à un membre du conseil d'administration de la Société sans paiement pour un prix d'émission financé par la Société d'un montant de trois virgule cent vingt-sept USD (3,127) par action étant un montant total de treize mille quatre cent dix-sept virgule neuf cent cinquante-sept USD (13.417,957) dont un montant de huit mille cinq cent quatre-vingt-deux USD (8.582) a été alloué du compte dépense au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xvi) Le 30 décembre 2005, cinq mille (5.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante quinze USD (4,875) par action étant un montant total payé de vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze (24.375) dont un montant de dix mille USD (10.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xvii) Le 3 janvier 2006, quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (4.994) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un membre du conseil d'administration de la Société sans paiement pour un prix d'émission financé par la Société d'un montant de deux virgule six cent quatre-vingt-quatorze USD (2,694) par action étant un montant total de treize mille quatre cent cinquante-trois virgule huit cent trente-six USD (13.453,836) dont un montant de neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit USD (9.988) a été alloué du compte dépense au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xviii) Le 20 janvier 2006, quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (4.994) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un membre du conseil d'administration sans paiement pour un prix d'émission financé par la Société d'un montant de deux virgule six cent quatre-vingt-quatorze USD (2,694) par action étant un montant total de treize mille quatre cent cinquante trois virgule huit cent trente six USD (13.453,836) dont un montant de neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit USD (9.988) a été alloué du compte dépense au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xix) Le 25 janvier 2006, quatre-vingt mille (80.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de cinq virgule vingt-cinq USD (5,25) par action, et quinze mille (15.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante-quinze USD (4,875) par action étant un montant total payé de quatre cent quatre-vingt-treize mille cent vingt-cinq USD (493.125) dont un montant de cent-quatre-vingt-dix mille USD (190.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xx) Le 28 février 2006, cinq mille (5.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante-quinze USD (4,875) par action étant un montant total payé de vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze USD (24.375) dont un montant de dix mille USD (10.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xxi) Le 9 mars 2006, un total de quarante-quatre mille cent (44.100) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à des employés du groupe de la Société conformément aux plans d'attribution d'actions aux employés. Un montant de quatre-vingt-huit mille deux cent USD (88.200) étant égal à la valeur nominale totale des quarante-quatre mille cent (44.100) actions ainsi émises a été transféré par la Société de ses primes et réserves disponibles au compte du capital social émis.

(xxii) Le 15 mars 2006, trois cent (300) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante quinze USD (4,875) par action, étant un montant total payé de mille quatre cent soixante-deux virgule cinq USD (1.462,5) dont un montant de six cent USD (600) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xxiii) Le 5 mai 2006, cinq mille (5.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante-quinze USD (4,875) par action étant un montant total payé de vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze USD (24.375) dont un montant de dix mille (10.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xxiv) Le 15 mai 2006, cinq mille (5.000) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante-quinze USD (4,875) par action, étant un montant total payé de vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze USD (24.375) dont un montant de dix mille USD (10.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xxv) Le 18 mai 2006, quatre mille sept cent (4.700) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à un prix de souscription de quatre virgule huit cent soixante-quinze USD (4,875) par action étant un montant total payé de vingt-deux mille neuf cent douze virgule cinq USD (22.912,5) dont un montant de neuf mille quatre cent USD (9.400) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

(xxvi) Le 15 juin 2006, quatre mille cinq cent (4.500) actions avec une valeur nominale de deux (2) USD chacune, ont été émises à des directeurs indépendants de la Société conformément au plan de participation (attribution d'actions restreintes aux administrateurs). Un montant de neuf mille USD (9.000) étant égal à l'ensemble des valeurs nominales des quatre mille cinq cent (4.500) actions ainsi émises a été transféré par la Société de ses primes et réserves disponibles au compte du capital social émis.

(IV) Suivant ce qui précède, un total de trois cent soixante-cinq mille neuf cent soixante-sept (365.967) actions ont été émis par la Société.

Un montant total de neuf cent quarante-huit mille trente-neuf USD (948.039) a été reçu par la Société dont un montant de trois cent quatre-vingt-six mille USD (386.000) a été transféré au compte capital social et le surplus au compte prime d'émission.

De plus, un montant de cent quatre-vingt-cinq mille deux cent USD (185.200) a été transféré du compte prime d'émission disponible au compte capital social émis et un montant de cent soixante mille sept cent trente-quatre (160.734) a été alloué au compte capital social émis et un montant de quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-quatorze virgule zéro soixante-cinq (83.894,065) au compte prime d'émission parmi les comptes de la société à partir des frais et dépenses.

(V) En conséquence de ce qui précède, le paragraphe 2 de l'article 3 des statuts est à lire de façon suivante:

«Le capital est fixé à U.S. USD 15.461.094 (quinze million quatre cent soixante-et-un quatre-vingt-quatorze) divisé en 7.730.547 (sept million sept cent trente mille cinq cent quarante-sept) actions émises à valeur de USD 2 (deux dollars U.S.) par action.»

(VI) Le total des contributions reçus par la Société conformément aux points (v), (vi), (viii), (x), (xiii), (xiv), (xvi), (xix), (xx), (xxii), (xxiii), (xxiv) et (xxv) ci-dessus s'élève à neuf cent quarante-huit mille trente-neuf USD (948.039) étant sept cent trente-six mille sept cent quarante-six euros (euros 736.746)), les autres suscriptions ayant été financées par des transferts de comptes de la Société.

Dépenses:

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société émis à sa charge en raison de l'augmentation de capital, sont évalués à quatre mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présents.

Lecture faite de l'acte, la partie comparante a signé avec Nous, Notaire, le présent acte original.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande de la même partie comparante en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: D. Tietz, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, vol. 155S, fol. 4, case 10. – Reçu 10.146,79 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme à l'original, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

J. Elvinger.

(099185.3/211/368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

THE CRONOS GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 27.489.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43803 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

J. Elvinger.

(099186.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

EURO ZERLEGE SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Gesellschaftssitz: L-6630 Wasserbillig, 64, Grand-rue.

H. R. Luxembourg B 68.099.

Die Bilanz am 31. Dezember 2004, einregistriert in Luxemburg, am 21. September 2006, Ref. LSO-BU05021, ist beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 21. September 2006 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

(100962.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99513

BLENDED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.737.

—
Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la BLENDED S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de BLENDED S.A.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099011.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

A.Z. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.416.

—
Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la A.Z. PARTICIPATIONS S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur d'A.Z. PARTICIPATIONS S.A.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099012.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

ARTIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.103.

—
Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la ARTIMMO S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur d'ARTIMMO S.A.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099013.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

ULRIKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 79.219.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le 9 juin 2006 à 10.00 heures
à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et de COSAFIN S.A., ainsi que du Commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schill.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099053.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99514

AMERIFOODS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.521.

Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la AMERIFOODS S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur d'AMERIFOODS S.A.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099014.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

UNO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.380.

Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la UNO HOLDING S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur d'UNO HOLDING S.A.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02080. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099016.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

UNITED CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 101.890.

Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la UNITED CONSTRUCTION S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de UNITED CONSTRUCTION S.A.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099017.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

OMNIUM EUROPEEN D'ENTREPRISES O.E.E., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.438.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 26 juin 2006 à 10.00 heures
à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A. et le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099055.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99515

TECHNIMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.475.

Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la TECHNIMOBILIERE S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de TECHNIMOBILIERE S.A.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099018.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

SUCASA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.362.

Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la SUCASA S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de SUCASA S.A.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099019.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

BIAGIOTTI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.746.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 29 juin 2006 à 14.00 heures à Luxembourg

- Le mandat des Administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de:

Monsieur Fabio Virgili, demeurant à Guidonia-Rome (Italie), en tant qu'Administrateur A
et de:

Monsieur Koen Lozie, demeurant à Garnich,
Monsieur Jean Quintus, demeurant à Blaschette
en tant qu'Administrateur B

ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes de la société HRT REVISION, S.à r.l.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02846. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099049.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

EURO ZERLEGE SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Gesellschaftssitz: L-6630 Wasserbillig, 64, Grand-rue.
H. R. Luxembourg B 68.099.

Die Bilanz am 31. Dezember 2005, einregistriert in Luxemburg, am 21. September 2006, Ref. LSO-BU05022, ist beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 21. September 2006 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

(100964.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99516

TRIANGLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.212.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 29 août 2006 à 14.00 heures à Luxembourg

Résolution

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats d'Administrateur de Messieurs Enzo D. Beretta, Franco Omarini et de Heintz Vogel et le mandat de Commissaire aux Comptes de FIDUCIAIRE CONTINENTALE.
- Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme

TRIANGLE S.A.

Signature

Le président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099059.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

EURO ZERLEGE SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Gesellschaftssitz: L-6630 Wasserbillig, 64, Grand-rue.
H. R. Luxembourg B 68.099.

Die Bilanz am 31. Dezember 2003, einregistriert in Luxemburg, am 21. September 2006, Ref. LSO-BU06020, ist beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 21. September 2006 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

(100960.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

VENTOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 49.346.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 18 septembre 2006

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 4 septembre 2006, que M. Jorge Planells Llatas, résidant Calle Bori i Fontesta n° 11, Barcelone, Espagne, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet le 4 septembre 2006.

En date du 18 septembre 2006, le conseil d'administration coopte en remplacement, M. Claude Meiers, résidant, 49, rue de Dahlem à L-4997 Schouweiler. Son mandat commence le 18 septembre 2006 pour se terminer lors de l'assemblée générale ordinaire 2007.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à la prochaine assemblée générale pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'administration se compose de huit membres:

Administrateur et Président: M. Pere Portabella Rafols

Administrateur-délégué: M. Ricardo Portabella Peralta

Administrateurs: M. Serge Cammaert

M. Antonio Sagnier Bassas

Mme Sandra Pasti

M. Jean-Jacques Degroof

M. Claude Meiers

M. Arturo Klein

Le conseil d'administration a également décidé de nommer Mme Sandra Pasti, Administrateur, à la fonction de Secrétaire du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

VENTOS S.A., Société Anonyme

S. Pasti

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04743. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100966.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

EDIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 81.837.

Statuts coordonnés en date du 24 février 2006, suite à un acte n° 84 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

(100967.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

INTER-PORTFOLIO VERWALTUNGSGESELLSCHAFT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.
H. R. Luxembourg B 76.569.

Die Bilanz am 30. April 2006, einregistriert in Luxemburg, am 15. September 2006, Ref. LSO-BU03880, ist beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 21. September 2006 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

(101010.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

NAAFCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.728.

Les comptes annuels au 25 juillet 2002 au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04276, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signatures.

(101031.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

DONNER & DUPON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1540 Luxembourg, 2, rue Benjamin Franklin.
R. C. Luxembourg B 97.135.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(101043.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

SORIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 98.338.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2006 que:

- Les sociétés LAYCA (MANAGEMENT) S.A., NUTAN (MANAGEMENT) S.A., ayant chacune leur siège social au 2nd, Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ainsi que Monsieur Daniel Adam, avec adresse professionnelle 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, ont démissionné de leur fonction d'administrateur avec effet immédiat.

- Trois nouveaux administrateurs ont été nommé avec effet immédiat:

M. Philippe Haquenne, administrateur de sociétés, né le 15 janvier 1948 à Mons (Belgique), ayant son adresse professionnelle 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg;

Mlle Bouchra Akhertous, employée privée, née le 8 octobre 1974 à Mont-Saint-Martin (France), ayant son adresse professionnelle 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg;

M. Cédric Bauer, administrateur de sociétés, né le 7 novembre 1973 à Paris (France), avec adresse professionnelle 203, rue du Faubourg Saint-Honoré, F-75008 Paris.

Leur mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels clos au 31 décembre 2006.

- La société THEMIS AUDIT LIMITED a démissionné de son mandat de commissaire avec effet immédiat;
- La société PARFININDUS, S.à r.l., ayant son siège social 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 56.469, a été nommée commissaire avec effet immédiat. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels clos au 31 décembre 2006;

- Le siège de la société a été transféré du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour SORIA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04127. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101001.3//35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**LORANG S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. TRANSPORTS J.P. LORANG, Aktiengesellschaft).**

Gesellschaftssitz: L-2632 Luxembourg, 7, route de Trèves.

H. R. Luxemburg B 23.683.

Im Jahre zweitausendsechs, den vierzehnten September.

Vor der unterzeichneten Notarin Blanche Moutrier, mit Amtssitz in Esch-sur-Alzette.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft TRANSPORTS J.P. LORANG, mit Sitz in L-2632 Luxembourg, 7, route de Trèves, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 23.683 zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die vorgenannte Aktiengesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Marc Elter, mit Amtssitz in Luxemburg am 20. Dezember 1985, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 50 vom 26. Februar 1986.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Herrn Arthur Lorang, Unternehmer, wohnhaft in L-1453 Luxembourg, 127, route d'Echternach.

Der Vorsitzende bestellt zum Schriftführer Herrn Jérôme Schmit, Privatbeamter, wohnhaft beruflich in Esch-sur-Alzette.

Die Versammlung bestimmt zum Stimmzähler Frau Roswitha Schmitt-Ellert, Geschäftsführerin, wohnhaft in D-54294 Trier, Zum Pfahlweiher 27.

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung als eröffnet und gibt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern folgende Erklärungen ab, welche von der amtierenden Notarin zu Protokoll genommen werden:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Diese Anwesenheitsliste wird, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurde, diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben enregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

Tagesordnung:

- 1) Umwandlung der Bezeichnung der Gesellschaft in LORANG S.A. und diesbezüglich Abänderung des 1. Artikels.
- 2) Erhöhung der Anzahl der Verwaltungsratsmitglieder auf vier.
- 3) Demission der Verwaltungsratsmitglieder Simone Lorang und Guy Schaul.
- 4) Erneuerung des Mandats des Verwaltungsratsmitglieds Arthur Lorang.
- 5) Ernennung von 3 neuen Verwaltungsratsmitgliedern.
- 6) Ernennung des Verwaltungsratsmitglieds Arthur Lorang zum Präsident des Verwaltungsrats.
- 7) Ernennung von Frau Roswitha Schmitt-Ellert zur Direktorin sowie Festsetzung ihrer Befugnisse.

Die Generalversammlung hat alsdann folgende Beschlüsse gefasst und die amtierende Notarin ersucht diese notariell zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Bezeichnung der Gesellschaft TRANSPORTS J.P. LORANG in LORANG S.A. umzuwandeln.

Demgemäss wird Artikel eins (1) der Satzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 1^{er}.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée LORANG S.A.».

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Anzahl der Verwaltungsratsmitglieder auf vier zu erhöhen.

99519

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt die Demission der aktuellen Verwaltungsratsmitglieder Simone Lorang und Guy Schaul an und entbindet sie bis zum heutigen Tag von ihren Mandaten.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung bestätigt und verlängert das Mandat des Verwaltungsratsmitglieds Herrn Arthur Lorang, Unternehmer, geboren am 15. April 1932 zu Luxemburg, wohnhaft in L-1453 Luxemburg, 127, route d'Echternach, gültig bis zur Generalversammlung im Jahre 2012.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst drei neue Verwaltungsratsmitglieder zu ernennen:

1) Herr Léon Beck, Buchhalter, geboren am 22. November 1932 zu Luxemburg, wohnhaft in L-2630 Luxemburg, 101, rue de Trèves;

2) Herr Jan Loewenguth, Speditionskaufmann, geboren am 15. November 1951 zu Koblenz (D), wohnhaft in D-54317 Gutweiler, Im Brühl 40;

3) Herr Camille Diederich, Unternehmer, geboren am 10. Juli 1924 zu Berchem, wohnhaft in L-8118 Bridel, 34, rue des Bouleaux.

Sämtliche Mandate sind gültig bis zur Generalversammlung im Jahre 2012.

Sechster Beschluss

Wird zum Präsident des Verwaltungsrats ernannt:

Herr Arthur Lorang, vorbenannt.

Siebter Beschluss

Die Generalversammlung ernennt Frau Roswitha Schmitt-Ellert, Geschäftsführerin, geboren am 4. April 1953 zu Trier, wohnhaft in D-54294 Trier, Zum Pfahlweiher 27 zur Direktorin der Gesellschaft, welche die Gesellschaft gegenüber Dritten durch ihre alleinige Unterschrift vertreten kann.

Bescheinigung

Die unterzeichnete Notarin bescheinigt dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 erfüllt sind.

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde gehen zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, haben die Komparenten zusammen mit der Notarin gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: A. Lorang, J. Schmit, R. Schmitt-Ellert, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 septembre 2006, vol. 920, fol. 66, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2006.

B. Moutrier.

(101401.3/272/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

LORANG S.A., Société Anonyme,

Siège social: L-2632 Luxemburg, 7, route de Trèves.

R. C. Luxemburg B 23.683.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2006.

B. Moutrier.

(101402.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SOCIETE HOTELIERE DU SENIOR HOTEL RR D'ECHTERNACH, Société Anonyme.

Siège social: L-6448 Echternach, 9, rue de l'Hôpital.

R. C. Luxemburg B 96.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05566, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101117.5//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LA CAVE DU SOMMELIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8346 Steinfort, 2, rue de Kleinbettingen.
R. C. Luxembourg B 90.316.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(101045.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LA CAVE DU SOMMELIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8346 Steinfort, 2, rue de Kleinbettingen.
R. C. Luxembourg B 90.316.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(101048.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

GRANGE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 119.342.

STATUTES

In the year two thousand six, on the twenty-eighth day of August.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

OLYMPIA HOLDINGS, S.à r.l., with registered office at L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale, R.C.S. Luxembourg B 109.699,

here represented by Mrs Michelle Carvill, employee, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on August 28, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises in which it has an direct or indirect interest any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation is anticipated to purchase direct interest in European properties, participate in equal or similar companies and to act as a platform for the pooling of various European property investments. Within these limits the corporation may carry out all business and tasks necessary or useful in order to fulfil this purpose.

In all the operations indicated here above, as well as in its whole activity, the company will remain within the limits established by the law.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name GRANGE HOLDINGS, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Schuttrange.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty-five Euro (125.- EUR) each, all subscribed and fully paid-up.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 18. At the time of winding-up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December 2006.

Subscription - Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by OLYMPIA HOLDINGS, S.à r.l. pre-named, the appearing party, represented as stated here above, declares to subscribe for the one hundred (100) shares and to have them fully paid up in cash of an amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand seven hundred and fifty Euro (1,750.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The Company will be administered for an unlimited period by the following managers:
 - Mr David Dennis Cuby, private employee, born in Gibraltar on May 15, 1948, residing professionally at Suite 7B & 8B, 50 Town Range, Gibraltar,
 - Mr Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland, private employee, born S-Gravenhagen (The Netherlands) on October 16, 1970, residing professionally at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange.
- 2) The address of the corporation is fixed at L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

OLYMPIA HOLDINGS, S.à r.l., une société ayant son siège social à L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale, R.C.S. Luxembourg 109.699,

ici représentée par Madame Michelle Carvill, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 28 août 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers, qui pourraient être utiles pour l'accomplissement de son objet.

La société est destinée à acheter des intérêts directs dans des propriétés européennes, à prendre des participations dans des sociétés similaires ou semblables et agir en tant que plate-forme pour la mise en commun de divers investissements européens. Dans ces limites, la société peut agir en vue de mettre en oeuvre et réaliser toutes les actions nécessaires ou utiles pour l'accomplissement de son objet.

Dans toutes les opérations indiquées ci-dessus, ainsi que pour toutes ses activités, la société restera dans les limites prévues par la loi.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: GRANGE HOLDINGS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Schuttrange.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de n'importe quel membre du conseil de gérance.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les reponsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription et paiement

La partie comparante OLYMPIA HOLDINGS, S.à r.l., précitée, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a déclaré souscrire aux cent (100) parts sociales et a déclaré les avoir libérées en espèces à concurrence d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille sept cent cinquante euros (1.750,- EUR).

Décision de l'associée unique

- 1) La Société est administrée par les gérants suivants pour une durée illimitée:
 - Monsieur David Dennis Cuby, employé privé, né à Gibraltar, le 15 mai 1948, demeurant professionnellement à Suite 7B & 8B, 50 Town Range, Gibraltar,
 - Monsieur Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland, employé privé, né à S-Gravenhagen (Pays-Bas), le 16 octobre 1970, demeurant professionnellement au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange.
- 2) L'adresse de la Société est fixée à L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Carvill, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, vol. 155S, fol. 26, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

G. Lecuit.

(101548.3/220/245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

DONARD HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 119.343.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the thirty-first day of August.

Before us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Tony A. Whiteman, employee, born on 24 May 1969 in Hamilton, New Zealand, with professional address at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange,

here represented by Mrs Michelle Carvill, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on August 31, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name DONARD HOLDINGS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single

manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares in registered form with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by a board of managers, composed of at least one A manager and one B manager, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of at least an A manager and at least a B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) Interim accounts are established by at least one manager;
- (ii) These interim accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- (iii) The decision to pay interim dividends is taken by general meeting of the shareholders;
- (iv) The above decision is taken after the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription - Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by Mr Tony A. Whiteman, prenamed, the appearing party, represented as stated here above, declares to subscribe for the five hundred (500) shares and to have them fully paid up in cash of an amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR).

The amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand six hundred Euro (EUR 1,600.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as A manager of the Company for an indefinite period:
 - Mr Tony A. Whiteman, born on 24 May 1969 in Hamilton, New Zealand, with professional address at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following entity is appointed as B manager of the Company for an indefinite period:
 - SHRM CORPORATE SERVICES, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 78.100.
3. The registered office of the Company is set at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Tony A. Whiteman, employé privé, né le 24 mai 1969 à Hamilton, Nouvelle Zélande, demeurant professionnellement au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, ici représenté par Madame Michelle Carvill, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 31 août 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination DONARD HOLDINGS, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

6.5. La Société pourra racheter ses parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance, composé au moins d'un gérant A et d'un gérant B, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixe le terme de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées en procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes d'au moins un gérant A et au moins un gérant B, ou par la ou les signature(s) individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales de la Société qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant toute autre personne ou entité comme son mandataire par écrit que ce soit par courrier, télégramme, télex, télécopie ou par courrier électronique.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par courrier ou par télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant unique ou le conseil de gérance prépare le bilan et le compte des pertes et profits ainsi qu'un inventaire donnant une indication de la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, du commissaire aux comptes (s'il y en a un) et des associés envers la Société.

14.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan mentionnés ci-dessus au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:

- (i) Des comptes intérimaires doivent être établis par au moins un gérant;
- (ii) Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
- (iii) L'assemblée générale des associés est seule compétente pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
- (iv) La décision susvisée n'est adoptée que dans la mesure où la Société s'est assurée que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué à l'associé ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Le comparant Monsieur Tony A. Whiteman, prénommé, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a déclaré souscrire aux cinq cents (500) parts sociales et a déclaré les avoir libérées en espèces à concurrence d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).

La somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, sont estimés à environ mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Décision de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant A de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Tony A. Whiteman, employé privé, né le 24 mai 1969 à Hamilton, Nouvelle Zélande, demeurant au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.

2. L'entité suivante est nommée gérant B de la Société pour une durée indéterminée:
- SHRM CORPORATE SERVICES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.100.

3. Le siège social de la Société est fixé au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, constate qu'à la demande du comparant ci-dessus, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Carvill, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, vol. 155S, fol. 28, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

G. Lecuit.

(101549.3/220/416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

D3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 359, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 78.354.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2006.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(101050.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

MYTILINI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 63.182.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 11 août 2006

Monsieur Bertolaso Luigino et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Carletto Marco est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur Angelo De Bernardi démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

MYTILINI S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101057.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

COGECO CABLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 118.702.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43672, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

J. Elvinger

Notaire

(101132.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

ELECTRALINE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.392.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 août 2006

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée ratifie la cooptation en tant qu'administrateur de Monsieur Sébastien Schaack, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Président du Conseil d'administration de Monsieur Luigi Filippo Radice Fossati, directeur de sociétés, demeurant 10H, Via Brodolini à I-20049 Concorezzo (MI), ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101052.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

ALMACK S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 111.756.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 août 2006 que la démission de la société ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée avec effet immédiat.

La société FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, S.à r.l., ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, est élue nouveau Commissaire aux Comptes avec effet immédiat. Elle terminera le mandat du Commissaire aux Comptes précédent, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour extrait conforme

J. Tulkens

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101059.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

DU FORT INVESTORS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.603.

La Convention de Domiciliation, conclue en date du 17 juin 2005. entre la Société Anonyme DU FORT INVESTORS, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme, ayant siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 13.859, courant, pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de trois mois, a été résiliée avec effet au 1^{er} août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101140.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

DALRIADA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 119.344.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the thirty-first day of August.

Before us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Tony A. Whiteman, employee, born on 24 May 1969 in Hamilton, New Zealand, with professional address at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange,

here represented by Mrs Michelle Carvill, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on August 31, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name DALRIADA HOLDINGS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares in registered form with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by a board of managers, composed of at least one A manager and one B manager, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of at least an A manager and at least a B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) Interim accounts are established by at least one manager;
- (ii) These interim accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- (iii) The decision to pay interim dividends is taken by general meeting of the shareholders;
- (iv) The above decision is taken after the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription - Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by Mr Tony A. Whiteman, prenamed, the appearing party, represented as stated here above, declares to subscribe for the five hundred (500) shares and to have them fully paid up in cash of an amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR).

The amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand six hundred Euro (EUR 1,600.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as A manager of the Company for an indefinite period:
 - Mr Tony A. Whiteman, employee, born on 24 May 1969 in Hamilton, New Zealand, with professional address at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following entity is appointed as B manager of the Company for an indefinite period:
 - SHRM CORPORATE SERVICES, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 78.100.
3. The registered office of the Company is set at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Tony A. Whiteman, employé privé, né le 24 mai 1969 à Hamilton, Nouvelle Zélande, demeurant professionnellement au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, ici représenté par Madame Michelle Carvill, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 31 août 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination DALRIADA HOLDINGS, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de

créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

6.5. La Société pourra racheter ses parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance, composé au moins d'un gérant A et d'un gérant B, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixe le terme de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées. Les résolutions

du conseil de gérance seront consignées en procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes d'au moins un gérant A et au moins un gérant B, ou par la ou les signature(s) individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales de la Société qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant toute autre personne ou entité comme son mandataire par écrit que ce soit par courrier, télégramme, télex, téléfax ou par courrier électronique.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par courrier ou par téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant unique ou le conseil de gérance prépare le bilan et le compte des pertes et profits ainsi qu'un inventaire donnant une indication de la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, du commissaire aux comptes (s'il y en a un) et des associés envers la Société.

14.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan mentionnés ci-dessus au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:

- (i) Des comptes intermédiaires doivent être établis par au moins un gérant;
- (ii) Ces comptes intermédiaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
- (iii) L'assemblée générale des associés est seule compétente pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
- (iv) La décision susvisée n'est adoptée que dans la mesure où la Société s'est assurée que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué à l'associé ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Le comparant Monsieur Tony A. Whiteman, prénomné, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a déclaré souscrire aux cinq cents (500) parts sociales et a déclaré les avoir libérées en espèces à concurrence d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).

La somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, sont estimés à environ mille six cents euros.

Décision de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant A de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Tony A. Whiteman, employé privé, né le 24 mai 1969 à Hamilton, Nouvelle Zélande, demeurant professionnellement au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.
2. L'entité suivante est nommée gérant B de la Société pour une durée indéterminée:
 - SHRM CORPORATE SERVICES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.100.
3. Le siège social de la Société est fixé au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, constate qu'à la demande du comparant ci-dessus, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Carvill, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, vol. 155S, fol. 28, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

G. Lecuit.

(101550.3/220/416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

BLAUENBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

H. R. Luxemburg B 113.125.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft vom 31. Juli 2006
Aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft, die am 31. Juli 2006 in Luxemburg stattfand, ergibt sich:

- Das Mitglied des Verwaltungsrats, Yves Morettini ist von seinem Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates zurückgetreten, die Generalversammlung nimmt den Rücktritt an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101104.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99540

NORDEV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 87.495.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 30 août 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2011:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur Guy Hornick, Maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2011:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00165. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101080.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

RESERVE PORTFOLIO, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.487.

Faisant suite à l'assemblée générale du 8 septembre 2006, sont renommés administrateurs:

- Mme. Margaret Schramm, 751 Broad Street, NJ07102 Newark, USA;
- Mme. Susan Scheader, 1200 Springfield Avenue, NJ07974 Newark, USA;
- Mme. Elizabeth Samson, 751 Broad Street, NJ07102 Newark, USA;
- Mr Robert F. Gunia, 100 Mulberry Street, NJ0710 Newark, USA;
- Mr Gabriel Irwin, 5th Fl, Queensberry house, Old Building St, 3, W1S3AE, London, Grande-Bretagne.

Est renommé Réviseurs d'Entreprises:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101109.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

RREEF CHARITABLE LUXEMBOURG TWO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 119.346.

STATUTES

In the year two thousand six, on the seventeenth of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

RREEF CHARITABLE LUXEMBOURG ONE, S.à r.l., a company having its registered office at 6, rue Adolphe, in L-1116 Luxembourg,

hereby represented by Ms Maria Estébanez, lawyer, residing in with professional address in L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on July 14, 2006.

This proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association (the «Articles») of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby formed.

Chapter I. - Name, Duration, Object, Registered office

Art. 1. Name and duration. There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of RREEF CHARITABLE LUXEMBOURG TWO, S.à r.l. (the «Company»), which shall be governed by the law dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), as well as by the Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object

2.1 The object of the Company is the acquisition, administration and sale of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.2. With respect to the target entities, the Company shall generally seek to negotiate the terms of its investment with a view:

- to either taking a majority shareholding or negotiating appropriate minority shareholding protections, so as to actually add value to the target entities through its involvement in the management and the investment decisions of its target entities; these protections should include the right to approve significant decisions including capital expenditure, acquisitions and disposals, lending and borrowing, and senior management changes;
- to rendering from time to time and on demand of the target entities advisory services with regard to, e.g., management issues, networking with, other market participants and financial planning;
- and to carrying out a detailed due diligence process with respect to the Company's potential target entities.

2.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

2.4. The Company may freely dispose of, and assign, its assets on such terms as determined by the board of managers.

2.5 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.6. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object, including, without limitation, entering into joint venture arrangements.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the town limits by simple resolution of the manager(s).

The Company may have offices and branches both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. - Share capital

Art. 4. Capital. The Company's subscribed share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five, hundred Euro), represented by one hundred (100) shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five Euro) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 5. Shares. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Vis-à-vis the Company, the Company's shares are indivisible and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 6. Transfer of shares. If there is a single shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the subscribed share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 7. Redemption of shares. The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the Law, to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Chapter III. - Management, Meetings of the board of managers, Representation, Authorised signatories

Art. 8. Management. The Company is managed by one or more managers. In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time and ad nutum (without having to state any reason) revoke and replace the manager(s).

The general meeting of shareholders shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.

Art. 9. Meetings of the board of managers. Meetings of the board of managers are convened by any member of the board.

The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers.

Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice, at least eight days' written notice of board meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

The notice may be waived by the consent in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

The board can validly debate and take decisions only if the majority of its members is present or represented.

Decisions of the board are taken by a majority of the votes cast.

In case of urgency, resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

Art. 10. Representation - Authorised signatories. In dealing with third parties, the manager(s) shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the scope of competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine the agent's responsibilities and his remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 11. Liability of managers. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Chapter IV. - General meetings of shareholders

Art. 12. General meetings of shareholders. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to the number of shares he owns. Collective decisions are validly taken insofar as they are adopted by partners representing more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law. Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution. Resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.

Chapter V. - Financial year, Financial statement, Profit sharing

Art. 13. Financial year. The Company's accounting year begins on January first and ends on December thirty-first of the same year.

Art. 14. Financial statements. Each year the books are closed and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 15. Inspection of documents. Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

Art. 16. Appropriation of profits - Reserves. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The general meeting of shareholders or the board of managers shall, subject to applicable law, have power to make payable one or more interim dividends.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 17. Dissolution. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 18. Liquidation. Upon the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Audit

Art. 19. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Law, the Company need only be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 256 (2) of the Law does not apply.

Chapter VIII.- Governing law

Art. 20. Reference to Legal Provisions. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Subscription and payment

The one hundred (100) shares representing the total subscribed share capital been subscribed by RREEF CHARITABLE LUXEMBOURG ONE, S.à r.l., prenamed.

All these shares have been fully paid up by payments in cash, so that the sum of EUR 12,500.- is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory provisions

By way of derogation to article 14 of the present Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of this deed to 31st December 2006.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,250.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company, has/have herewith adopted the following resolutions:

1) The meeting appoints as its manager(s):

Mrs Marjoleine Van Oort, companies director, born on 28 February 1967 at Groningen (The Netherlands), residing professionally at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

Mrs Géraldine Schmit, companies director, born on 12th November 1969 in Messancy (Belgium), residing professionally at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, for an unlimited period.

2) The registered office is established at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

RREEF CHARITABLE LUXEMBOURG ONE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

ici représenté par Maria Estébanes, avocate, demeurant au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Ladite procuration, après avoir été paraphée et signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités en vertu de laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts (ci-après les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit:

Titre I^{er}. - Nom, Durée, Objet, Siège

Art. 1^{er}. Nom et durée. Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination RREEF CHARITABLE LUXEMBOURG TWO, S.à r.l. (ci- après la «Société»), qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi») ainsi que par les présents Statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet

2.1. L'objet de la Société est l'acquisition, la gestion et la vente de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans des sociétés ou entreprises de quelque nature que ce soit et la gestion de telles participations. La société pourra, plus spécifiquement, acquérir par voie de souscription, d'achat ou d'échange, ou de toutes autres manières, des titres, des actions, ou autres titres de participation, des obligations, de bons, certificats de dépôt et autres instruments de créance et de façon plus générale, tous titres ou instruments financiers émis par un organisme privé ou public quelconque. Elle pourra participer à la mise en place, au développement, à la gestion et au contrôle de sociétés et entreprises de toute nature. Elle pourra également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres titres de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

2.2. En ce qui concerne les entités susmentionnées, la Société négociera généralement les termes de son investissement en vue de:

- soit y prendre une participation majoritaire ou négocier des protections adéquates en cas de participation minoritaire, afin d'être en mesure d'influencer la gestion/direction des décisions d'investissement de ces entités. La protection en question devrait inclure: le droit d'approuver les décisions importantes concernant notamment les dépenses en capital, les acquisitions et les cessions, les prêts et les emprunts et les changements du senior management;

- fournir aux entités concernées des services de conseil en matière de questions portant sur la gestion, la mise en réseau avec d'autres acteurs du marché ainsi que la planification financière;

- mener à bien une analyse des procédures de due diligence en ce qui concerne les entités potentielles à acquérir.

2.3. La Société pourra effectuer toute forme d'emprunt, sans toutefois pouvoir faire appel à des fonds publics. Elle pourra émettre, uniquement par voie de placement privé, des notes, des obligations et des reconnaissances de dettes et toute autre forme de titres. La société pourra consentir des prêts de titres, y compris les sommes réunies par voie d'emprunt, à ses filiales, à des sociétés affiliées ou à toute autre société. Elle pourra fournir des garanties et se porter garant en faveur de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société.

La société pourra également donner en gage, transférer, hypothéquer ou autrement donner des sûretés tout ou partie de ses actifs.

2.4. La Société pourra disposer librement et rétrocéder ses actifs selon les termes fixés par son conseil de gérance.

2.5. La Société pourra, de manière générale, employer toutes techniques et instruments en relation avec ses investissements, afin de les gérer de façon efficace et de les protéger contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et contre tout autre risque.

2.6. La Société pourra réaliser toute opération financière ou commerciale et toute autre transaction relative à la propriété de biens meubles et immeubles, qui favorisera directement ou indirectement son objet social, y compris et sans limitation, de conclure des arrangements de joint venture.

Art. 3. Siège social. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée endéans les limites de la commune par simple décision du ou des gérants.

La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social

Art. 4. Capital. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 5. Parts sociales. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales. S'il y a un associé unique, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles entre vifs à des tiers, non associés, que suite à l'approbation préalable des associés représentant au moins trois quarts du capital social souscrit. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Rachat de parts sociales. La Société pourra, dans le respect des dispositions de la Loi, racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale des associés statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Titre III. - Gérance, Réunions du conseil de gérance, Représentation, Signatures autorisées

Art. 8. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, ils constituent un conseil de gérance. Le ou les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans devoir justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les gérants.

L'assemblée générale des associés statue sur la rémunération et les termes du mandat de chacun des gérants.

Art. 9. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par l'un quelconque des membres du conseil.

Les gérants seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil de gérance. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation, le délai de convocation sera d'au moins huit jours.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions sont tenues aux heures, jours et heures spécifiés dans la convocation.

Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une date et à un endroit prévus dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut participer à une réunion en nommant comme son mandataire un autre gérant par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux gérants participent à la réunion.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call téléphonique ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent communiquer mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les résolutions du conseil de gérance sont prises à la majorité des voix exprimées. En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples, d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Art. 10. Représentation - Signatures autorisées. Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et son éventuelle rémunération, la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent en raison de sa/leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par lui/eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 12. Assemblées générales des associés. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés. En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit d'assister aux assemblées générales des associés quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Cependant, les résolutions portant modification des Statuts ou dissolution et liquidation de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Des résolutions passées par écrit et reprises sur un document unique ou sur plusieurs documents séparés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Titre V. - Année sociale, Bilan, Réparation

Art. 13. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. Comptes sociaux. Chaque année, les livres sont clos et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 15. Inspection des documents. Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 16. Distribution des bénéfices - Réserves. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué aux associés en proportion de la participation qu'ils détiennent dans la Société. L'assemblée générale des associés ou le conseil de gérance ont, sous réserve des dispositions légales applicables, le pouvoir de faire payer un ou plusieurs dividendes intérimaires.

Titre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 17. Dissolution. La Société peut à tout moment être dissoute par résolution prise en l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 18. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Titre VII. - Vérification des comptes

Art. 19. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société ne devra faire vérifier ses comptes par un commissaire que si elle a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par l'article 256 (2) de la Loi n'est pas applicable.

Titre VIII. - Loi applicable

Art. 20. Référence aux dispositions légales. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il en est fait référence aux dispositions de la Loi.

Souscription, libération

Les cent parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont été souscrites par RREEF CHARITABLE LUXEMBOURG ONE, S.à r.l. précité.

Toutes ces parts ont été libérées entièrement par paiement en numéraire, de sorte que le montant de EUR 12.500,- est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Dispositions transitoire

Par dérogation à l'article 14 des présents statuts, le premier exercice social commence le jour du présent acte et finit le 31 décembre 2006.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement 1.250,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés, représentant la totalité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

1. L'assemblée désigne:

Madame Marjoleine Van Oort, administrateur de sociétés, née le 28 février 1967 à Groningen (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

Madame Géraldine Schmit, administrateur de sociétés, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, comme gérantes de la Société pour une durée indéterminée.

2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Adolphe, à L-1116 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. Estébanez, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 19 juillet 2006, vol. 437, fol. 67, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(101552.3/242/384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

99547

ETHOFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.157.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2006 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, l'assemblée générale décide renommer:

a) *administrateurs:*

- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;

b) *commissaire aux comptes:*

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le mandat des organes sociaux nouvellement élu expirera à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'an 2011.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04092. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101116.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

SINTEZ CORPORATION S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 90.488.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2006 que la société INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES S.A., en abrégé INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Lou Huby, démissionnaire, et avec la mission spéciale de statuer sur les comptes modifiés 2003 et 2004.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101126.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

PORTILLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.636.375.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 98.139.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une cession de part sociale en date du 30 août 2006 qu'une part détenue par la société AZTEC (LUXEMBOURG) SCS a été cédée à la société INCAS, S.à r.l.

Pour extrait conforme

M. de Groote

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101160.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

PNEUACT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.474.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

PNEUACT S.A.

Signature

(101321.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

PARADEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.261.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

PARADEX S.A.

Signature

(101323.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

LESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 40.102.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

LESS S.A.

Signature

(101325.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

GANDALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.236.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

GANDALFIN S.A.

Signature

(101326.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

MAFLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.580.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MAFLA S.A.

Signature

(101327.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

99549

CITRESC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 72.123.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04985, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

CITRESC S.A.

Signature

(101331.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SPRING 96 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.524.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04987, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SPRING 96 S.A.

Signature

(101332.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

VELTRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 79.240.

—
Le bilan au 28 février 2006 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

VELTRO S.A.

Signature

(101334.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

U-INSURE-U.COM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 75.298.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(101557.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

U-INSURE-U.COM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 75.298.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04437, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(101559.4//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

99550

ICARE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 111.000.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(101604.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

FECOFFEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.805.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(103045.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

H.I.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 87.879.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103047.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

SAINT CHRISTOPHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 80.843.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(103048.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

INCAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.000.000.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 98.141.

EXTRAIT

Il résulte d'une cession de part sociale en date du 30 août 2006 qu'une part détenue par la société AZTEC (LUXEMBOURG) SCS a été cédée à la société AZTEC S.A.

Pour extrait conforme

M. de Groote

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101161.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99551

SYNTHESES FINANCIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 32.682.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2006 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

a) administrateurs:

- Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, avec adresse professionnelle à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard Prince-Henri;
- Madame Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont;
- Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;

b) commissaire aux comptes:

- DIRILOU, S.à r.l., société établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
- Le mandat des organes sociaux nouvellement élu expirera à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101120.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

FRACTAL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 115.917.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme FRACTAL INVEST, avec siège social à L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 115.917, tenue en date du 11 septembre 2006

1) que la démission de Monsieur Marcel Dudkiewicz, administrateur de société, demeurant à L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth, comme administrateur-délégué est acceptée et son mandat d'administrateur est confirmé.

2) que Monsieur Michel Halimi, directeur de sociétés, né à Montreuil sous bois (Seine Saint Denis), le 27 avril 1961, demeurant à B-1050 Bruxelles, 176, avenue Louise (Belgique), est nommé en remplacement de l'administrateur-délégué démissionnaire, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour la société

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04790. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101135.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

DELTALUX HOLDINGS GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 107.355.

—
EXTRAIT

Robert Kimmels et Alan Botfield, en tant que gérants de la Société, font remarquer que leur adresse professionnelle est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 août 2006.

A. Botfield.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(101141.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99552

**S.L.I.E. S.A., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT DANS L'ETHOLOGIE,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 80.215.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 septembre 2006 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

a) administrateurs:

- Monsieur Nicolas Schaeffer jr., avocat, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Monsieur Claude Geiben, avocat, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;

b) commissaire aux comptes:

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le mandat des organes sociaux nouvellement élu expirera jusqu'à l'issue de l'assemblée statutaire qui se tiendra en l'an 2011.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU03121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101158.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

DELTALUX GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 107.348.

—
EXTRAIT

Alan Botfield et Robert Kimmels, en tant que gérants de la Société, font remarquer que leur adresse professionnelle est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 août 2006.

A. Botfield.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08724. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(101147.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

ALGOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.472.

—
EXTRAIT

Alan Botfield et Robert Kimmels, en tant que gérants de la Société, font remarquer que leur adresse professionnelle est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 août 2006.

A. Botfield.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101152.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.
